

ADHESION

ADHESION N° :

En adhérant à l'AHP SA, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association. Cette adhésion ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association, à l'inscription aux activités proposées à tous les membres de ma famille (conjoint et enfants mineurs) et à la participation aux Bourses aux Vêtements.

Remplir en caractères d'imprimerie pour plus de lisibilité, merci.

Nom : _____ Prénom : _____
Tranche d'âge : 60 ans et plus de 40 à 59 ans de 26 à 39 ans de 18 à 25ans
Adresse : _____ Quartier (pour les valbonnais) : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
Adresse mail : _____

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

AUTORISATIONS

- J'autorise l'AHP SA à m'envoyer par e-mail des informations concernant l'Association :
 - pendant la durée de mon adhésion OUI NON
 - au delà de la fin de mon adhésion sauf si je le stipule expressément : OUI NON
- J'autorise l'AHP SA
 - à prendre une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant ou représentant mes enfants inscrits et les œuvres ou les œuvres de mes enfants inscrits. OUI NON
 - à publier une ou plusieurs des photographie(s) précédemment mentionné(es) sur quelque support que ce soit (papier ou site internet). OUI NON

INSCRIPTION

Nom, prénom, âge (si enfant ou conjoint de l'adhérent(e))	ACTIVITE : préciser SVP jour et horaire Merci de nous fournir un certificat médical pour toute activité sportive.	TARIF
TOTAL INSCRIPTION(S) :		
adhésion familiale		30 €
L'adhésion familiale est déjà réglée (adh N° _____)		0 €
MONTANT TOTAL A REGLER		

Pour les Valbonnais, merci de fournir votre quotient familial délivré par la CAF ou l'attestation délivrée par la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis.

REGLEMENT : espèces 1 chèque oct 2018 2 chèques oct 2018 jan 2019 3 chèques oct 2018 jan 2019 avr 2019

Aucune réduction ne pourra être faite en cas d'absence.

L'inscription à l'activité sera remboursée au prorata uniquement dans les cas de déménagement, perte d'emploi et maladie à compter de la date du justificatif. L'adhésion n'est pas remboursable.

Fait à Valbonne, le

Signature